



RAPPORT CONCOURS ADJ TECHNIQUE 2^{ème} Classe réservé

COMMIS DE CUISINE ET RESTAURATION C2

Centre organisateur : Crous Rennes Bretagne

Nombre de postes : 26 postes

Nombre de dossiers retournés : 34

Nombre de candidat présent à l'oral : 33

Nature de l'épreuve :

Epreuve orale de 20 min dont 5 min de présentation et 15 min de questions avec le jury basées sur l'expérience acquise, le travail actuel, le positionnement dans la structure et la culture générale ainsi que sur la fiche de poste type commis de cuisine et restauration, Bap G.

Composition du jury :

Président issu de l'établissement affectataire, un expert BAP G, un membre de jury issu de l'établissement affectataire et deux membres de jury extérieurs à l'établissement.

Le jury s'est réuni les 3, 4 et 5 juin.

Les critères d'examen ont été validés par le jury avant oral :

- Qualité de l'exposé oral : sur 10 points
- Aptitude professionnelle sur 20 points
- Capacité professionnelle sur 20 points
- Connaissance de l'environnement professionnel sur 20 points
- Culture générale administrative sur 10 points

Préambule

Le jury a observé une forte disparité de la qualité des prestations globales (rapport, présentation et questions avec le jury). Si certains candidats ont préparé leur présentation et effectué des recherches pour compléter leurs connaissances du service d'affectation, du Crous, du réseau... d'autres candidats semblent ne pas avoir perçu la nécessité de démontrer leur compréhension de l'organisation ou de leur positionnement.

Globalement, les candidats ont fait preuve de maîtrise de soi et ont réussi à surmonter leur stress.

Rapport sur les acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Le jury attend une rédaction claire, précise, structurée et factuelle des fonctions exercées au sein du Crous et du parcours professionnel.

Le RAEP doit permettre au jury de comprendre les missions confiées au quotidien et l'environnement professionnel du candidat. Les compétences acquises doivent également apparaître clairement dans le RAEP.

Présentation (5 min)

Les présentations n'ont pas toujours permis au jury de comprendre les missions, le positionnement du candidat dans le service et l'organisation du service. Les mots doivent être choisis et permettre d'engager l'échange avec le jury. Il faut aller à l'essentiel en étant technique et précis. Les informations personnelles qui ne servent pas à la démonstration des compétences sont inutiles.

Certains candidats se sont attardés sur leur parcours professionnel et n'ont pas eu le temps de développer leur expérience et leurs compétences au Crous par manque de temps.

De manière générale, il est attendu une structuration du plan de la présentation avec l'illustration par des chiffres, des exemples concrets...La clarté du plan doit apparaître dès l'introduction.

La présentation doit être synthétique et précise :

- le candidat ne doit pas se perdre dans les détails de son expérience,
- le jury doit pouvoir apprécier les compétences techniques propres au métier exercé,
- la présentation doit faire apparaître les qualités relationnelles et organisationnelles du candidat,
- le candidat doit démontrer son intérêt pour le concours convoité et la fonction publique.

Questions (15 min)

Trop souvent, les réponses des candidats ont été imprécises, incomplètes ou inappropriées. Les échanges avec le jury devraient permettre :

- D'apprécier la maîtrise technique du métier exercé,
- De vérifier les faits évoqués lors de la présentation,
- De comprendre le positionnement et l'implication du candidat dans l'organisation du service,
- De s'assurer de la connaissance de l'environnement professionnel général.

De manière générale, les candidats maîtrisent leur environnement de travail proche mais ne connaissent pas toujours l'organisation plus globale de leur unité de gestion, du Crous et du réseau des œuvres universitaires.

Les connaissances générales sur la fonction publique et les motivations pour devenir fonctionnaire mériteraient d'être approfondies.

La présidente de jury



Cécile Guibert